LÉGISLATION

- Le titre professionnel d'ostéopathe est reconnu en France depuis 2002
- L'ostéopathie n'est pas une profession de santé
- Les ostéopathes ont interdiction aux touchers pelviens et aux manipulations gynéco-obstétricales
- La manipulation du crâne, de la face et du rachis chez le nourrisson, ainsi que les manipulations cervicales sont autorisées <u>uniquement</u> après diagnostic médical attestant l'absence de contre-indication
- Champ d'action limité à des troubles fonctionnels non-pathologiques

DÉRIVES

- Pratiques et concepts illusoires
- Importante porosité avec la spiritualité New Age
- Prétentions thérapeutiques infondées au regard des connaissances
- Attouchements, v*ols...
- Pratique illégale de la médecine

ORIGINE

Fondée en 1874 par Andrew Taylor Still, médecin, magnétiseur, rebouteux, spiritualiste.

Suite aux décès de ses trois enfants d'une méningite, et déçu de la médecine de son époque, il est convaincu que Dieu a mis dans les êtres vivants tout ce qui est utile à son auto-guérison.



OSTEOPATHE

CONCEPT

- Globalité (holisme)
- Capacité d'auto-guérison du corps
- Interdépendance structurefonction
- La loi de l'artère (origine vasculaire à toute pathologie)

PRÉTENTIONS ET VALIDITÉ

- Aucun des concepts et sous-concepts n'ont démontré la preuve de leur efficacité
- Certaines techniques relevant de la Thérapie Manuelle ont une efficacité faible à modérée dans la modulation de la douleur et la mobilité, principalement à court terme, uniquement pour des troubles musculosquelettiques (exemple : lombalgie)





AUTRES BRANCHES CONCEPTUELLES

- Ostéopathie crânienne
- Ostéopathie viscérale
- · Ostéopathie tissulaire
- · Ostéopathie biodynamique
- Ostéopathie somato-émotionnelle
- · Ostéopathie énergétique
- · Thérapie cranio-sacrée
- ...

